

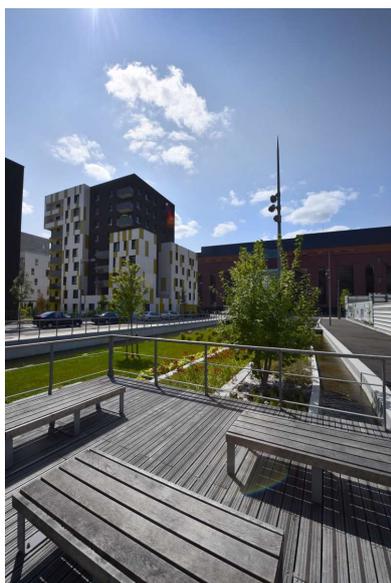
Mardi 25 avril 2017

Bureau de la Métropole Rouen Normandie du 24 avril

Les élus membres du Bureau de la Métropole Rouen Normandie se sont réunis hier soir et ont adopté d'importantes délibérations notamment en matière de soutien au développement des circuits courts, de préservation des espaces naturels, ainsi qu'en matière de solidarité territoriale et de services publics.

Solidarité territoriale et soutien aux communes

⇒ Programme Local de l'Habitat de la Métropole



Rouen Habitat a sollicité la Métropole pour obtenir une aide financière à la réalisation de 58 logements sociaux, Passage de la Luciline à Rouen, comportant 49 logements sociaux financés au moyen d'un Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et 9 logements au moyen d'un Prêt Locatif Aidé d'Insertion (PLAI).

Le coût global pour la construction des 58 logements est de 8,3 millions d'euros. Ce programme répond aux objectifs du Programme Local de l'Habitat de la Métropole. [Pour cela, elle attribue une aide financière de 308 000€ à Rouen Habitat.](#)

⇒ Le Fonds de Soutien à l'Investissement des Communes (FSIC)

Le Fonds de Soutien à l'Investissement des Communes (FSIC) est le fonds de concours qui vise à soutenir l'investissement des 71 communes de la Métropole. Il est doté de 60 M€ sur la période 2016-2020. En 2017, la totalité des fonds s'élèvera à 6,01 M€. La Métropole a déjà attribué près de 6 607 600 € aux communes ayant sollicités le FSIC.

Dans le cadre de ce dispositif de soutien, les communes suivantes ont sollicité la Métropole:

- ◆ **Sainte-Marguerite-sur-Duclair** : la commune souhaite réaliser un « City Stade » permettant une pratique multi-disciplinaires d'activités sportives. La Métropole attribue une subvention à hauteur de 9 400€ qui viendront s'ajouter au 4 700€ versés également dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Aménagement pour ce projet.
- ◆ **Elbeuf-sur-Seine** : le Parc la Ruche est aujourd'hui réservé aux utilisateurs du château et de l'EPHAD. La commune souhaite ouvrir le parc pour qu'il devienne un espace urbain naturel accessible à tous. Ainsi, le projet de réaménagement prévoit l'agencement de cheminements, une rampe pour les Personnes à Mobilité Réduite, la mise en lumière du jardin, la création de carrés potager ainsi qu'une aire de jeux. La Métropole accorde dans le cadre du FSIC une aide financière de 86 162€ pour l'aménagement du parc.
- ◆ **Déville-lès-Rouen** : la commune envisage de réhabiliter l'ancienne école élémentaire Hélène Boucher en Maison des Arts et de la Musique qui regrouperait les activités de l'École Municipale de Musique, de danse, d'arts dramatiques et autres activités artistiques. Le bâtiment est en effet idéal pour regrouper ces structures et encouragera les rencontres et les échanges de la ville culturelle dévilloise. Une subvention de près de 260 000€ sera versée pour ce projet.
- ◆ **Sotteville-lès-Rouen** : des travaux de réfection et d'isolation de la toiture, des façades puis le remplacement du chauffage du gymnase Buisson vont être réalisés afin d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment. La Métropole attribue une aide de plus de 130 000€ à la ville pour ces travaux.
- ◆ **Caudebec-lès-Elbeuf** : la commune sollicite le FSIC sur quatre projets : la remise en état de logements communaux et l'installation de la climatisation dans la salle des mariages de la Mairie ; la mise en accessibilité de différents bâtiments communaux (espace culturel, cimetière, salle omnisports...), la réfection des façades de l'école Paul Bert et celles du CCAS. Pour la réalisation de ces aménagements et travaux, la Métropole attribue une subvention totale de 132 500€.

Favoriser le développement de l'agriculture locale et des filières courtes

La Métropole a référencé dans le cadre d'un observatoire des circuits courts l'ensemble des acteurs présents sur le territoire, du producteur aux magasins collectifs en passant par les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) qui sont au nombre de 20 sur le territoire.

À ce titre, la Métropole renouvelle la subvention de 6 000 € accordée au Réseau des AMAP Normandie pour l'organisation d'animations sur le territoire de la Métropole, afin de promouvoir l'agriculture de proximité et le développement du réseau, de renforcer le maillage existant et de répondre à une demande croissante.

Les actions d'animations des AMAP visent à sensibiliser le grand public aux bienfaits environnementaux et pour la santé des aliments issus de l'agriculture biologique et locale. En 2017, le réseau proposera à nouveau :

- l'organisation de 6 « Ateliers cuisine » à base de légumes cultivés par les producteurs de la Métropole et à destination de tous les publics ;
- la tenue de 6 stands avec animation : le réseau des AMAP souhaite pouvoir être présent lors de manifestations ayant lieu sur le territoire de la Métropole comme Graines de Jardin, la Fête du Ventre... pour tenir des stands pédagogiques sur l'alimentation avec dégustation de légumes locaux.

Le Réseau souhaite également créer 6 nouvelles AMAP sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie.



Dans cette même optique, la Métropole a lancé une réflexion sur le développement des nouveaux modes de commercialisation des produits locaux en zone urbaine. Il a donc été envisagé de mettre en place un distributeur automatique dans le parking relais du Mont Riboudet géré par la Métropole, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime.

Une enquête a été effectuée auprès des usagers du parking en juin 2016. Les retours très favorables ont conduit à une étude de faisabilité positive qui conduit la Métropole à lancer un appel à candidatures pour ce projet de distributeur automatique. Du 5 mai au 4 septembre 2017, les candidats pourront se constituer en groupements de producteurs, associations, coopératives ou encore entreprises pour mener à bien le projet qui devra offrir une gamme variée de produits frais tels que des fruits et légumes, des produits laitiers ou encore des œufs, aux usagers du parking et habitants vivants à proximité.

La Métropole soigne ses espaces naturels remarquables

La Métropole Rouen Normandie mène depuis 2012 un travail avec le Conservatoire d'Espaces Naturels pour la gestion et la restauration de 87 périmètres de pelouses calcicoles. Depuis les premières actions de restauration 27 hectares ont été remis en gestion. La SAFER Normandie est propriétaire de 2 entités de pelouses calcicoles, d'une superficie totale de 8,85 hectares, sur les communes d'Amfreville-la-Mivoie et de Sotteville-sous-le-Val. Ces terrains ont été acquis comme réserve foncière dans le cadre du projet de contournement est et sont identifiés comme nécessitant des travaux de restauration.

La Métropole conventionne avec la SAFER et s'engage à réaliser des travaux de restauration et à clôturer ces espaces pour permettre l'intégration de ces deux terrains dans l'appel à candidatures pour l'écopâturage.

Écoquartier Flaubert, la mue commence

Dans le cadre de l'aménagement de l'Écoquartier Flaubert, la Métropole a approuvé en juin 2016 la prise en charge des travaux nécessaires au rétablissement des fonctionnalités du parking multiservices (fonctionnalité portuaire, accès aux silos céréaliers, pesée) situé au pied du pont Flaubert. Cette restructuration nécessite la démolition du hangar 121 par la Métropole qui fera appel à l'Établissement Public Foncier de Normandie dans le cadre du fonds friches.

Préalablement à la démolition, des études sont nécessaires pour chiffrer les coûts de démolition (études de maîtrise d'œuvre, diagnostics préalables) pour un montant de 60 000€. La Métropole Rouen Normandie pourrait prendre en charge maximum 39 000€ ainsi que le montant total de TVA pour 12 000€, soit une participation maximum s'élevant à 51 000€.